



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec

RÉSOLUTION AGA-2019-09-26/09
Aide gouvernementale pour la mise
en place d'actions correctives
pour la santé des lacs

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, les MRC et municipalités ont mis en place divers règlements, procédures et processus afin de protéger la santé des lacs de leur territoire, notamment contre les espèces envahissantes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts déployés, la santé des lacs demeure fragile et que des actions correctives doivent être mises en place pour améliorer et préserver la santé de ces lacs, richesse naturelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, un programme devrait être déployé par le gouvernement du Québec, afin d'aider financièrement les municipalités à mettre en place de telles actions correctives;

Il est proposé par M. Gaétan Guindon, maire de Delhom
Et appuyé par M^{me} Claire Gagnon, mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de déployer un programme d'aide financière permettant la mise en place d'actions correctives pour la santé des lacs.

Adoptée à l'unanimité

Copie vidimée de la résolution AGA-2019-09-26/09 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019.

SYLVAIN LEPAGE
Directeur général et
Secrétaire-trésorier de la corporation

Date